

Communiqué de presse

Groupe Crédit Coopératif : activité et résultats¹ du 1^{er} semestre 2020

L'ensemble de l'information réglementée est disponible en ligne sur credit-cooperatif.coop

Le 1^{er} semestre 2020 est marqué par une baisse d'activité des clientèles personnes morales du Groupe Crédit Coopératif du fait de la crise sanitaire. C'est pourquoi, à fin juin 2020, son produit net bancaire consolidé s'établit à 176,7 millions d'euros, en baisse de 5,3 %. Toutefois, grâce à la mobilisation de ses équipes, le Groupe a montré sa capacité de réaction en mettant en place des reports d'échéances et le prêt garanti par l'Etat (PGE) en un temps record (le premier PGE a été déployé 72h après l'arrêté ministériel créant le dispositif). Le résultat net s'établit à 6,6 millions d'euros, en baisse de 75,5 %, principalement lié à une démarche de provisionnement prudente, en anticipation des impacts économiques à venir.

Une activité commerciale au service de nos clients pour faire face à la crise

D'un point de vue commercial, le semestre est évidemment marqué d'une part par l'arrêt de l'activité économique de la plupart des clients durant le confinement, d'autre part par la mise en place de dispositifs bancaires exceptionnels tels que les reports d'échéances et la mise en place du prêt garanti par l'Etat.

Pour faire face à la crise économique générée par la crise sanitaire, le Crédit Coopératif et sa filiale BTP Banque ont ainsi **reporté les échéances d'environ 20 000 prêts** correspondant à 2,6 milliards d'euros d'encours de créances et ont octroyé **plus de 3 300 prêts garantis par l'Etat (PGE) pour un montant total de l'ordre de 900 millions d'euros**. Le Crédit Coopératif en a réalisé 73 % (dont 27 % au profit de ses clients coopératives, 22 % de ses clients de l'économie sociale et institutionnelle et 19 % pour la distribution), et BTP Banque 27 % (au profit des professionnels du BTP).

Le Crédit Coopératif a également mis en place une offre d'affacturage 100 % digitalisée et sans engagement avec son partenaire BPCE Factor, afin d'aider ses clients personnes morales dans la gestion de leur trésorerie.

C'est ainsi que les encours de crédit à la clientèle s'élèvent en moyenne sur le premier semestre 2020 à 13 milliards d'euros, en hausse de 8 % par rapport au premier semestre 2019. Les prêts garantis par l'Etat versés au cours du 2^{ème} trimestre représentent l'équivalent de 40 % des crédits moyens long terme versés en 2019 (à savoir 2,2 milliards en 2019).

Les dépôts de la clientèle s'élèvent à 13,9 milliards d'euros en moyenne sur le semestre, en hausse de 13 %, grâce à la forte hausse des dépôts à vue (+19 % à 1,5 milliard d'euros).

Les encours moyens de fonds gérés par Ecofi, la société de gestion du Crédit Coopératif, s'établissent à 5,5 milliards d'euros en moyenne sur le premier semestre, avec une collecte positive sur les actions.

Le nombre total de clients du Crédit Coopératif et de BTP Banque est stable, à près de 424 000 clients, par rapport au 30 juin 2019.

¹ Sauf mention contraire, toutes les variations sont exprimées par rapport au 30 juin 2019

Un résultat net consolidé en baisse

Le Conseil d'administration, réuni le 26 août 2020, a arrêté les comptes consolidés et sociaux du Crédit Coopératif.

Le Groupe Crédit Coopératif est constitué du Crédit Coopératif et de ses filiales dont les principales sont BTP Banque – banque dédiée au financement des PME et ETI du bâtiment et des travaux publics - et Ecofi– société de gestion.

Le produit net bancaire consolidé s'établit à 176,7 millions d'euros au 30 juin 2020, en baisse de 5,3 %, soit -10 millions d'euros par rapport au 30 juin 2019. Ceci s'explique par la diminution de -9,56 % de la marge nette d'intérêts (soit 12,6 millions d'euros), de la baisse des commissions d'un million d'euros en partie contrebalancée par la hausse de 3,6 millions d'euros des produits et charges des autres activités par rapport au 30 juin 2019.

La marge d'intérêt a en effet été impactée par le contexte de taux de bas, qui n'est pas totalement compensé par le développement de l'activité, pour un total de 5,9 millions d'euros. Elle subit également des effets de valorisation de placements financiers, liés à des cessions en raison de franchissement de stop loss lors du début de la crise Covid, et de provisions de prudence sur des titres non cotés.

Au 30 juin 2020, **les frais généraux** (144,3 millions d'euros) baissent de 4,38 %, soit -6,6 millions d'euros par rapport au 30 juin 2019. Cela résulte d'une part d'une diminution de 1,5 % des frais de personnel (pour -1,2 million d'euros) et d'une baisse de 12 % des frais de gestion (soit 7,2 millions d'euros).

Le **coût du risque** au 30 juin 2020 est de – 22 millions d'euros contre – 1,9 million d'euros un an plus tôt. Il comporte 12,6 millions d'euros de provisions en anticipation du risque de crédit potentiel, lié à la crise Covid-19.

Ainsi, après impôts et déduction des intérêts minoritaires, le résultat net est de 6,6 millions d'euros au 30 juin 2020 (contre 27 millions d'euros au 30 juin 2019).

Le ratio de solvabilité global est de 12,94 %.

Les événements marquants du premier semestre 2020

Le Groupe Crédit Coopératif s'organise et se mobilise pour faire face à la crise sanitaire et économique

La situation sanitaire ayant entraîné une mise sous cloche de l'économie, le Crédit Coopératif et ses filiales étaient plus que jamais déterminés à répondre au plus près aux demandes de ses clients. Ainsi, ses agences et centres d'affaires ont poursuivi leur mission d'accueil en tant qu'activité vitale à la nation, pour les clients ayant des dossiers en cours et pour ses 150 000 clients majeurs protégés. Grâce à la réorganisation en urgence de ses activités et la réallocation de ses effectifs, le Groupe a été à même de maintenir les opérations courantes et d'accompagner les clients dans le contexte inédit de pandémie. Les reports d'échéances et la commercialisation du prêt garanti par l'Etat ont été déployés dans des délais très restreints afin de garantir une poursuite d'activité essentielle pour de nombreuses structures clientes, qu'elles soient entreprises ou associations.

Le Crédit Coopératif, la banque

Autre conséquence du confinement : l'annulation des assemblées générales régionales de la banque. Le Crédit Coopératif a tenu uniquement une assemblée générale nationale à huis clos le 28 mai. L'occasion pour Benoît Catel, directeur général du Crédit Coopératif depuis novembre 2019, et Jean-Louis Bancel, président, d'apporter tout leur soutien et celui des 1 958 collaborateurs aux sociétaires, eux-mêmes confrontés aux impacts de cette situation.

En ce début d'année, le Crédit Coopératif a initié plusieurs projets structurants illustrant son positionnement de banque différente. Elle a ainsi lancé en février le [prêt choisir son impact](#). Il finance les investissements des

entreprises et associations dans leur transition vers une société respectueuse des humains et de la planète. De 700 000 à 5 millions d'euros sur une durée de 5 à 15 ans, le prêt voit son taux d'intérêt diminué de 0,10 % si les indicateurs, définis lors de la souscription et répondant à la norme ISO 26000, sont atteints au bout de deux ans minimum.

Le Crédit Coopératif a renforcé sa présence dans les territoires pour accompagner le développement de son activité en direction des particuliers domiciliés en Bretagne, en Normandie et dans les Pays de la Loire, et ce en ouvrant en mars **sa troisième e-agence en France à Rennes**, en plus de celles de Paris et Bordeaux. Elle a également poursuivi la rénovation de ses centres d'affaires et a inauguré ses sites de Maisons-Alfort et de Nîmes en début d'année.

Par ailleurs, le Crédit Coopératif et *le pot commun* proposent désormais **[une plateforme de cagnotte en ligne](#)** commune appelé le « Crédit Coopératif avec le pot commun » et offrent la possibilité à chaque utilisateur de faire un don au projet associatif de son choix.

Enfin, la banque a versé, en 2019, **56 % des dons de l'épargne solidaire en France, toutes banques confondues** (cf [baromètre de la finance solidaire de Finansol](#)). Les clients du Crédit Coopératif ont particulièrement plébiscité la cause écologique. Effectivement, trois des cinq premiers bénéficiaires des dons agissent en faveur de la planète : Terre & Humanisme, Réseau Cocagne et France Nature Environnement (FNE).

Consciente de sa responsabilité en tant qu'employeur, la banque évalue chaque année l'index gouvernemental de l'égalité professionnelle Femme–Homme. Pour 2019, son score est de 88 sur 100, en augmentation de six points. Un chiffre qui récompense l'engagement des équipes du Crédit Coopératif dans la démarche de parité.

BTP Banque connaît une hausse de ses encours

Sur le premier semestre, BTP Banque voit ses encours cautions progresser de 7 % et ses encours de crédits moyen et long terme de 6 % grâce à une activité également en hausse de ses clients du BTP en tout début d'année. L'attractivité pour le crédit-bail se maintient puisqu'à fin juin, la production étant déjà de 33 millions d'euros.

BTP Banque poursuit la réimplantation de ses entités en proximité des professionnels à qui son activité est entièrement dédiée avec le déménagement du centre d'affaires de Bordeaux dans la maison du BTP de la région Nouvelle-Aquitaine.

Enfin pour faire face à la Covid-19, BTP Banque a soutenu le secteur en octroyant des dérogations spécifiques sur les avances sur cessions de créances professionnelles.

Ecofi affirme sa raison d'être, devient entreprise à mission et obtient le Label ISR d'Etat pour 7 fonds

Après être devenu 100 % ISR* pour sa gamme de fonds ouverts début 2019, Ecofi s'est engagé en juin 2020 en affichant sa raison d'être et en devenant l'une des premières entreprises à mission dans l'univers de la gestion. Cette démarche renforce et pérennise ses engagements vis-à-vis de ses clients, de ses partenaires et de ses collaborateurs. « *En inscrivant dans les statuts notre attachement à l'investissement socialement responsable (ISR) et à la finance solidaire, nous assurons à nos parties prenantes que cet engagement, cohérent avec notre démarche actuelle, est durable.* » a déclaré Pierre Valentin, président du directoire.

Ecofi compte désormais sept fonds labellisés ISR, emblématiques d'une gamme de fonds ouverts 100 % ISR* : la gamme Epargne Ethique – la plus engagée – est désormais entièrement labellisée, avec quatre sicav dans toutes les classes d'actifs. Ecofi Agir pour le Climat est le premier fonds à détenir à la fois les labels ISR, Finansol (solidaire) et Greenfin (vert). Ce fonds multi-actifs répond à l'urgence de la transition écologique et énergétique en investissant dans les éco-activités et dans les green bonds, et finance les entreprises solidaires à forte plus-value environnementale. Choix Solidaire, fonds solidaire à forte plus-value sociale et/ou environnementale, est désormais labellisé ISR et solidaire (Finansol). Ecofi Enjeux Futurs, fonds actions internationales qui investit pour l'Homme et la planète, a également obtenu le label ISR. *Hors certains fonds indexés et fonds à gestion déléguée

L'engagement de la Fondation Crédit Coopératif en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Au 1^{er} semestre 2020, la Fondation Crédit Coopératif a décerné 59 Prix de l'inspiration en ESS parmi les 1025 candidatures reçues. Pour accroître son soutien en période de crise sanitaire, une campagne de valorisation renforcée a été mise en place ainsi qu'une collecte complémentaire sur la plateforme de financement participatif « Crédit Coopératif avec le pot commun » pour les lauréats volontaires.

Malgré l'annulation de l'édition 2020, la Fondation a par ailleurs renouvelé son soutien au Festival d'Avignon dont elle est le premier mécène, pour marquer la solidarité du Groupe Crédit Coopératif avec le monde du spectacle vivant durement touché par la crise.

Les actions de la Fondation au service d'une « ESS encore plus forte, plus agile et plus efficace » ont fait l'objet d'une mesure d'impact publiée dans son rapport d'activité.

Le paiement des intérêts sous forme de parts sociales

Le 27 juillet 2020, la Banque Centrale Européenne (BCE), a prolongé jusqu'au 1^{er} janvier 2021 a minima - sa recommandation aux banques de la zone euro, de ne pas verser de dividendes ou pour les banques coopératives, d'intérêts aux parts sociales. Cette demande vise à « préserver la capacité des banques à soutenir l'économie dans cet environnement particulièrement incertain du fait de la pandémie ».

Soucieux de garantir le respect de la nouvelle recommandation de la BCE, tout en intégrant la volonté des sociétaires exprimée lors des assemblées générales de percevoir une rémunération de leurs parts sociales au titre de l'exercice 2019, les dirigeants du Groupe BPCE ont décidé, qu'exceptionnellement cette année, le paiement des intérêts serait effectué exclusivement sous forme d'attribution de parts sociales. Toutefois, pour les sociétaires dont le montant de l'intérêt à percevoir est inférieur au montant de la part sociale (15,25€), l'intérêt sera versé en espèces. L'attribution des parts sociales sera réalisée au 30 septembre 2020.

Rester mobilisés pour préparer le retour à la normale

La déclinaison opérationnelle du plan Nouvelles Frontières et du chantier de redynamisation de la vie coopérative reste au cœur de nos actions pour 2020. De nombreux projets commerciaux verront le jour dans les mois qui viennent, et les rénovations des 10 centres d'affaires poursuivent leur cours, bien que ralenties par les effets du confinement.

Sur le plan financier, le résultat de l'exercice 2020 subira les effets de la crise économique, en particulier avec l'augmentation prévisible du coût du risque. Selon la rapidité de la reprise économique, les provisions pour risque enregistrées à fin juin pourront faire l'objet d'ajustement d'ici au 31 décembre 2020.

L'information financière du Groupe Crédit Coopératif pour l'année 2020 est composée du présent communiqué de presse. Elle sera complétée par l'amendement du Document d'enregistrement universel à paraître sur le site institutionnel.

Pour plus d'informations sur le Groupe Crédit Coopératif :

www.credit-cooperatif.coop et www.agirandco.coop



Contacts presse :

Laurence Moret – 01 47 24 83 37

presse@credit-cooperatif.coop

ANNEXE

Groupe Crédit Coopératif - Chiffres clés 1^{er} semestre 2020

RESULTATS CONSOLIDES (en millions d'euros au 30/06/2020)			
	2020	2019	% ²
Produit net bancaire	176,7	186,7	-5,3 %
Frais généraux	144,3	150,9	-4,4 %
Résultat brut d'exploitation	32,4	35,8	-9,5 %
Coût du risque	-22,0	-1,9	+1257,9 %
Gains ou pertes sur autres actifs	0,4	1,1	-63,6 %
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	1,0	3,7	-73,0 %
Impôts sur les bénéfices	-4,9	-11,8	-59,0 %
Résultat net (part du groupe)	6,6	27,0	-75,6 %
Coefficient d'exploitation	81,7 %	80,8 %	

² Pourcentages calculés sur chiffres non arrondis